AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1313
FR0000071797-FS0411

20 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 du code de commerce)

INFOTEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 avril 2020, la société par actions simplifiée Eximium[1] (9 place Jules Nadi, 26100 Romans) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 avril 2020, le seuil de 5% du capital de la société INFOTEL et détenir 337 350 actions INFOTEL représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 3,49% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions INFOTEL hors marché et sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Michel Baulé.
[2] Sur la base d'un capital composé de 6 734 452 actions représentant 9 670 361 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.